

Comment inscrire votre enfant pour la première fois ?

C'est très simple, remplissez le formulaire :

<https://framaforms.org/inscription-au-week-end-des-26-et-27-septembre-groupe-sud-cevennes-1599923263>

Sur le site vous trouvez plusieurs documents à télécharger qu'il faudra consulter ou imprimer ainsi que la rubrique "Dernières actus". C'est le cas par exemple de la fiche sanitaire de liaison que vous devrez remettre au Responsable dès la première sortie ainsi qu'un trousseau type pour les sorties d'années.

Comment se passe la première prise de contact dans notre Groupe ?

C'est très simple aussi, l'enfant est invité à participer à sa première sortie de week-end, c'est-à-dire que vous payez les frais de participation aux repas et à l'hébergement.

L'enfant participe donc à toutes les activités proposées avec le groupe d'enfants et les Responsables qui seront avec lui toute l'année.

A la fin de chaque sortie, un conseil est organisé laissant la parole à chacun (*enfants puis adultes*). Votre enfant pourra ici exprimer son impression sur les activités et son envie de vouloir continuer ou pas. Puis les Responsables donneront leur avis au directeur sur différents critères tels que l'implication, la position dans le groupe, l'intégration, etc. ces deux avis seront donnés aux parents afin qu'ils puissent en parler avec leur(s) enfant(s) et décider en toute connaissance de cause et sans pression de la suite à donner.

Une fois la décision prise par l'enfant et ses parents, l'inscription devient obligatoire pour l'année scolaire (*du 1^{er} septembre au 31 août*). Ceci se fait lors de la deuxième sortie.

Comment ça se passe financièrement ?

L'adhésion* est calculée en fonction du quotient familial :

25/73/109 ou 145€ pour un premier enfant.

19/57/88 ou 113€ à partir du deuxième.

Les EEDF étant reconnus d'utilité publique, cette cotisation vous donne droit à 66% de déduction fiscale, comme tout don que vous pourrez nous faire.

L'adhésion participe à la vie des différents échelons de l'association ainsi qu'un abonnement d'un an aux revues des EEDF et l'assurance obligatoire auprès de la MAÏF.

Au-delà d'une cotisation c'est aussi un geste militant pour une certaine forme d'éducation pour vos enfants.

20€ de cotisation spécifique pour le Groupe Sud Cévennes finance un "kit" donné à chaque enfant en cours d'année (*variant en fonction de chacun***) ainsi que la participation aux deux assurances "Auto-mission" qui couvrent les véhicules particuliers qui sont utilisés lors des activités d'années dans certaines conditions.

Pour ce qui est des sorties, le tarif est lissé sur l'année (*alimentation, lieux, conditions d'hébergement...*) et intégré dans une participation financière unique à l'année (*voir fiche "Détail des tarifs"*). Comme pour l'adhésion, un tarif dégressif est appliqué dès le deuxième enfant.

Il est donc demandé aux familles de régler la totalité de ces sommes dès l'adhésion à l'année, avec bien entendu la possibilité d'en choisir l'échéancier. Un.e enfant ne peut faire qu'un seul week-end de découverte. Pour les anciens, l'adhésion est obligatoire dès le premier week-end.

En cas de doute ou pour poser vos questions vous pouvez toujours contacter Megan au 07 81 34 65 41.

Bienvenue et à bientôt,

L'équipe de Sud Cévennes

(*) Voyez avec le trésorier, des facilités de paiement peuvent être mises en place en plus des droits dont vous pouvez bénéficier.

(**) Foulard, outils et badges de progression...